

Synthèse de l'atelier
« Quels gestes, quels comportements au quotidien ?
Comment les promouvoir ? »

Gérald Ouvradou

20 novembre 2009

1 Participants

Marie-Pierre Adam, Marion Tondu, Isabelle Leroy, Chantal Leblond, Laurence Douilly, Antoine Beugnard, Patrick Bouilland, Gérald Ouvradou.

« Absent excusé » : Bernard Gourvennec voir sa proposition en annexe.

2 Objectifs de l'atelier

Il s'agissait principalement de s'interroger sur les logiques à mettre en place pour inciter les usagers du campus à s'inscrire dans une démarche de développement durable et solidaire¹.

3 Préconisations produites par l'atelier

On vise tout spécialement ici les personnes qui ne montrent pas d'intérêt particulier pour le développement durable et solidaire, voire qui ressentent une certaine exaspération face à la profusion d'incitations ou de consignes qui circulent à ce sujet..

Deux ressorts sont à considérer :

- les directives et actions émanant de l'institution (l'école) ;
- les mesures incitatives dont les origines peuvent être diverses.

3.1 Directives et actions émanant de l'institution

L'atelier met l'accent sur des critères à satisfaire en cette matière :

- l'institution doit afficher des objectifs clairs et veiller à leur bonne compréhension par les usagers du campus (contre-exemple cité dans l'atelier : « faut-il, oui ou non, éteindre son micro-ordinateur le soir ? »).
- l'institution doit veiller à la cohérence de ses actions et vérifier régulièrement la conformité de celles-ci avec son discours.
- l'institution ne doit pas multiplier les objectifs. Elle doit au contraire afficher un nombre restreint d'objectifs et les hiérarchiser.
- l'institution doit imposer ses objectifs DD tout en aménageant une logique de concertation continue avec les usagers. Un exemple, si l'institution décide de faire des aménagements du campus pour les cyclistes et leur monture, le projet doit se définir en concertation avec ces usagers (quelles sont les facteurs de dangers dans la circulation à vélo sur le campus ? Quelles sont les qualités d'un bon garage à vélo ? etc. – voir annexe :-).

3.2 Mesures incitatives d'origines diverses

Tout usager du campus, élève, membre du personnel, peut être à l'origine de propositions d'actions en faveur du développement durable et solidaire. C'est d'ailleurs l'un des objectifs principaux de « l'espace développement durable » mis en place de façon permanente dans le centre-vie. L'atelier a dégagé plusieurs facteurs à réunir pour favoriser l'adhésion des usagers.

1 Je reprends ici la formulation proposée par Jean-Claude Pierre lors de sa conférence : « Développement durable et solidaire » à laquelle j'adhère totalement.

1. Éviter les discours moralisateurs et culpabilisants :
Ce genre de discours n'a en effet des chances de fonctionner qu'auprès de personnes déjà convaincues. Il s'agit au contraire de rechercher l'adhésion du plus grand nombre (une fois étiqueté « écolo-raseur » par des personnes réfractaires, on n'a plus grande chance de se faire entendre).
2. Faciliter l'action en minimisant les contraintes et en limitant les ambitions :
En gros, ne pas mettre la barre trop haute. Mieux vaut des actions modestes dans lesquelles viendront puiser les usagers en fonction de leurs centres d'intérêt et de leur niveau d'adhésion au concept du développement durable et solidaire que des actions qui nécessitent un fort investissement personnel ce qui limitera le recrutement.
3. Valoriser l'action au plan personnel :
Mettre en valeur des bénéfices personnels que tirera la personne qui s'inscrira dans l'action proposée.
Exemple : on lance une politique d'incitation à venir au travail en vélo => communiquer sur les statistiques des maladies cardio-vasculaires, communiquer sur la réduction du budget personnel consacré au trajet quotidien, faire témoigner des usagers.
4. Valoriser l'action au plan institutionnel :
Quels bénéfices en tire l'institution et quelle redistribution en sera donnée ? Nécessité ici encore d'un discours clair de l'institution.
5. Valoriser l'action au plan sociétal :
Quels bénéfices en tire la société et quel impact on peut en attendre ? Exemple : réduction de la vitesse d'altération du climat, réduction de la dépendance énergétique, ...

4 Des propositions concrètes

L'atelier a aussi produit des pistes de travail concrètes .

- Vers un campus sans voiture :
Un parking délocalisé hors du campus, mode de circulation au sein du campus réservé aux transports doux. Pourquoi ne pas envisager des arrêts de bus au sein même de celui-ci ?
- Mettre en place un Agenda 21 à l'école :
Le concept d'Agenda 21, introduit par le sommet de Rio en 1992, vise à mettre en place un plan d'action intégré touchant aux différents volets du développement durable et solidaire. Un certain nombre de collectivités territoriales se sont déjà engagées dans cette voie. C'est le cas de Plouzané dernièrement. Pourquoi pas l'école ?
- Travailler sur des aménagements d'horaire de travail pour faciliter le recours au covoiturage et au transport en commun.
- Associer le personnel aux discussions menées par l'institution avec les services de transport en communs de BMO.
- Afficher des consignes à la sortie des salles de cours, des salles de réunion et des salles libres service informatique (« ai-je éteint la lumière ? etc. »).

5 Annexe : proposition de Bernard Gourvenec transmise par courriel la veille de l'atelier

Quelques idées à soumettre afin d'aider le personnel à utiliser des vélos.

- augmenter le nombre de garages à vélo couverts (exemple : un seul garage de 5 places à l'est, résultat il est souvent plein)
- proposer dans ces garages des prises de courant permettant de RECHARGER les vélos électriques
- ouvrir ces garages à l'est (et pas aux vents et à la pluie d'ouest...)
- INSISTER auprès de la Direction sur l'intégration de garages à vélo dans les FUTURS bâtiments. En effet, il serait facile d'intégrer de beaux garages à vélo dans le bâtiment plutôt que de rajouter des verrues en plastique ensuite !! Et puis quel belle affiche que des garages à vélos pleins dès l'entrée...

Pour finir une idée un peu plus ambitieuse : proposer un "vélib-télécom" pour le personnel et les élèves : des vélos en libre service devant l'entrée du Campus et mis à disposition pour une somme symbolique (ex : 1€ par jour).

Au cours de l'atelier, une suggestion complémentaire a été faite par Isabelle Leroy, c'est de réaménager les douches du gymnase. Un projet dans ce sens serait déjà en cours...